

Délibération n° 2021-377

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2022 : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DU QUART DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES D'INVESTISSEMENT

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	74
Votants	:	74

Le mercredi 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 9 décembre 2021, s'est réuni à 19h07, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAI RRAS	Commune d'Epina y-sur-Orge
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epina y-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LAN SIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois

Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust

Monsieur Guillaume VALOIS

Commune de Villiers-le-Bâcle

Monsieur Florian GALLANT

Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Dominique LACAMBRE	a donné pouvoir à	Madame Rafika REZGUI
Monsieur Vincent GALLET	a donné pouvoir à	Madame Muriel DORLAND
Madame Sarah JAUBERT	a donné pouvoir à	Monsieur Gabriel LAUMOSNE
Madame Alexia PERRIN	a donné pouvoir à	Madame Sandrine GELOT
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Monsieur David ROS
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Vincent DELAHAYE	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Monsieur Pierre OLLIER	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Hakim SOLTANI	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Martine CHARVIN	a donné pouvoir à	Madame Elisabeth DELAMOYE
Monsieur Pierre COSTI	a donné pouvoir à	Monsieur Gilles CORDIER
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Madame Delphine PERSON
Monsieur Vincent HULIN	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Nathalie PLUMAIL	a donné pouvoir à	Monsieur Victor DA SILVA
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Olivier BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Claude PONS	Commune de Montlhéry

Secrétaire de séance : François Guy TREBULLE

Délibération n° 2021-377

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2022 : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DU QUART DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER .

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;

VU les instructions budgétaires et comptables M14 et M4 ;

CONSIDERANT que la Communauté Paris-Saclay est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote des budgets,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour la Communauté Paris-Saclay d'adopter cette autorisation en prévision des dépenses d'investissement qui devront être engagées, liquidées et mandatées en 2022 avant le vote des budgets primitifs ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission n°4 « Finances, Ressources Humaines et Politiques contractuelles » en date du 8 décembre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget primitif 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 hors crédits de paiement :

Pour le budget principal :

Délibération n° 2021-377

		Budgété 2021 hors RAR	25%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 723	431
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	148 691	37 173
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 222 916	805 729
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	9 257 626	2 314 407
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 832 562	2 208 140
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 804 461	5 201 115
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	50 000	12 500
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 721 248	680 312
10	VOIRIE GOMETZ	7 790	1 947
11	VOIRIE IGNY	2 313 176	578 294
12	VOIRIE ORSAY	769 441	192 360
13	VOIRIE PALAISEAU	2 398 146	599 536
14	VOIRIE SAACLAY	361 701	90 425
15	VOIRIE SAINT AUBIN	227 408	56 852
16	VOIRIE VILLIERS LE BACLE	57 320	14 330
17	VOIRIE DE BURES SUR YVETTE	382 985	95 746
18	VOIRIE DE GIF-SUR-YVETTE	1 646 652	411 663
19	VOIRIE DES ULIS	1 259 269	314 817
20	VOIRIE VAUHALLAN	68 793	17 198
30	VOIRIE BALLAINVILLIERS	140 686	35 171
31	VOIRIE LA VILLE DU BOIS	243 089	60 772
32	VOIRIE LINAS	470 828	117 707
33	VOIRIE LONGJUMEAU	357 653	89 413
34	VOIRIE NOZAY	534 092	133 523
35	VOIRIE VILLEBON	2 840 928	710 232
458110	OPERATION SOUS MANDAT GIF DEPENSES	4 800	1 200
458111	OPERATION SOUS MANDAT GOMETZ DEPENSES	2 400	600
458112	OPERATION SOUS MANDAT SAULX DEPENSES	9 687	2 422
458113	OPERATION SOUS MANDAT VAUHALLAN DEPENSES	3 490	873
458114	OPERATION SOUS MANDAT VILLIERS DEPENSES	9 978	2 495
458115	OPERATION SOUS MANDAT ORSAY DEPENSES	8 812	2 203
458116	OPERATION SOUS MANDAT CHILLY DEPENSES	4 800	1 200
458117	OPERATION SOUS MANDAT SAINT AUBIN DEPENSES	5 630	1 407
458118	OPERATION SOUS MANDAT WISSOUS DEPENSES	4 200	1 050
458119	OPERATION SOUS MANDAT LINAS DEPENSES	7 445	1 861
45812	OPERATION SOUS MANDAT N°2 DEPENSES	-	-
458120	OPERATION SOUS MANDAT VERRIERES DEPENSES	49 116	12 279
458121	OPERATION SOUS MANDAT CRI PALAISEAU DEPENSES	1 800 000	450 000
458122	OPERATION SOUS MANDAT COVID 19 DEP	-	-
458123	OPERATION SOUS MANDAT CHAMPLAN DEPENSES	973	243
458125	OPERATION SOUS MANDAT LES ULIS DEPENSES	84 000	21 000
458126	OPERATION SOUS MANDAT LONGJUMEAU DEPENSES	2 435	609
458127	OPERATION SOUS MANDAT MARCOUSSIS DEPENSES	-	-
458128	OPERATION SOUS MANDAT MASSY DEPENSES	-	-
458129	OPERATION SOUS MANDAT MONTLHERY DEPENSES	-	-
45813	OPERATION SOUS MANDAT BURES DEPENSES	63 399	15 850
458130	OPERATION SOUS MANDAT NOZAY DEPENSES	5 866	1 466
458131	OPERATION SOUS MANDAT PALAISEAU DEPENSES	-	-
458132	OPERATION SOUS MANDAT VILLEBON DEPENSES	-	-
458133	OPERATION SOUS MANDAT MEDECINE TRAVAIL DEP	148 210	37 053
45814	OPERATION SOUS MANDAT IGNY DEPENSES	39 749	9 937
45815	OPERATION SOUS MANDAT VILLE DU BOIS DEPENSES	5 743	1 436
45816	OPERATION SOUS MANDAT SAACLAY DEPENSES	-	-
45817	OPERATION SOUS MANDAT VILLEJUST DEPENSES	2 579	645
45818	OPERATION SOUS MANDAT BALLAINVILLIERS DEPENSES	3 948	987
45819	OPERATION SOUS MANDAT EPINAY DEPENSES	6 635	1 659
TOTAL		61 393 077	15 348 269

Délibération n° 2021-377

Pour le budget pépinières :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	917 000	229 250
TOTAL		917 000	229 250

Pour le budget eau potable :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 579	895
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 370 952	592 738
TOTAL		2 374 531	593 633

Pour le budget assainissement DSP :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	337 139	84 285
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 281 572	2 070 393
TOTAL		8 618 712	2 154 678

Pour le budget assainissement régies assujetties :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 806 572	451 643
TOTAL		1 806 572	451 643

Pour le budget assainissement régies non assujetties :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 499 844	874 961
TOTAL		3 499 844	874 961

Pour le budget IRVE :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 710	52 178
TOTAL		208 710	52 178

Pour le budget ordures ménagères :

		Budgété 2021 hors RAR	25%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	520 000	130 000
TOTAL		520 000	130 000

Délibération n° 2021-377

1. DIT que l'ensemble des crédits relatifs aux dépenses de la section d'investissement sera repris aux budgets primitifs 2022 correspondants.

Fait et délibéré le mercredi 15 décembre 2021
Extrait conforme à l'original

G d h
Le Président,
Maire de Palaiseau
Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (73 VOIX)

73 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Corinne BAIRRAS , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , Mme Nathalie FRANCESETTI , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , Mme Alexia PERRIN , M. Bernard XAVIER , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Michèle FRERET , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

1 ABST. : M. Laurent CARO

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211215 - lmc 138135 - DE
Date AR Préfecture : 21/12/2021

– Affichée / Publiée le : **20 DEC. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à

Délibération n° 2021-377

partir du site www.telerecours.fr